



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

### **AUTO ECOLE GB CONDUITE**

GENEVIEVE ARAGON

5 rue de la Gare

44170 NOZAY

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés  
par le référentiel du label :

### **« QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE »**

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 10 mars 2022 jusqu'au 10 mars 2025

Le préfet de département ou son représentant

Pour le Préfet

La Responsable du Service Transports et Risques

Patricia CHOLLET

Site Internet : [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)